Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'Aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 22 numéro 1, 12 janvier 2007

Sommaire



Batiste W. Foisy

Midi, -30 °C, des parhélies enflamment le ciel du centre-ville de Yellowknife.

Grand ménage à Port Radium

Les déchets radioactifs de la vieille mine resteront sur le site.

Batiste W. Foisy

La vieille mine de Port Radium, un des sites miniers les plus contaminés au Canada, sera finalement restaurée à l'été 2006.

Le 20 décembre, le ministère des Affaires indiennes et du Nord a annoncé l'attribution d'un contrat de 6,8 millions de dollars à la firme Aboriginal Engineering de Yellowknife pour des travaux de restauration du site minier situé sur la rive est du Grand lac de l'Ours. Conformément à l'entente de revendication territoriale Sahtu, 76 % des travailleurs et contractuels embauchés pour la durée des travaux devront être recrutés dans la communauté de Déline.

Déjà les matériaux nécessaires aux travaux de nettoyage ont commencé à être acheminés par route de glace jusqu'à Déline. Les travaux de restauration en tant que tels devraient commencer immédiatement après la fonte des glaces.

La priorité de ces travaux sera la fermeture des souterrains de la vieille mine et le remblaiement des sites de dépôt de résidus et des zones radioactives. Tour à tour mine de radium, puis mine d'uranium, Port Radium compte six sites dépassant le niveau acceptable de radiations gamma. « Les déchets seront enterrés et couverts d'une pellicule qui réduit les radiations », explique Julie Ward du ministère des Affaires indiennes. La technique rendra le site parfaitement sécuritaire pour la santé humaine, assure les Affaires indiennes.

Il n'est pas question de sortir du site les déchets radioactifs – du minerai d'uranium surtout. « tout va rester sur place », confirme Ward. En fait, Julie Ward annonce que des démarches ont été entreprises par le ministère pour faire désigner la vieille mine comme « site d'entreposage» des déchets industriels.

Il n'est pas question pour l'instant de nettoyer l'autre témoin toxique de la vieille mine : le monticule de déchets radioactifs de Tulita. Après qu'on ait procédé à une décontamination préliminaire de la rivière Great Bear dans les années 1990, qui servait de voie de transport du minerai d'uranium dans les années 1940, le minerai recueilli a été stocké à Tulita dans un « dépôt temporaire » qui, dix ans plus tard, n'a pas bougé d'un poil.

« C'est Ressources naturelles Canada qui s'occupe de ce dossier-là. Des discussions ont cours pour voir comment on pourrait nettoyer ce site. Nous aimerions que ça évolue plus rapidement, mais nous ne sommes pas responsables », explique Julie Ward.

Elle précise que le plan pour le dépôt de Tulita est d'acheminer les déchets dans le site de Port Radium.

Un lourd passé

Découvert dans les années 1930 par le prospecteur Gilbert Labine, le gisement de Port Radium a un lourd passé qui hante depuis des décennies la communauté de Déline.

Mine de Radium dans les 1930, puis mine d'uranium dans les années 1940, Port Radium a été réquisitionnée par le gouvernement canadien durant la seconde Guerre mondiale pour soutenir l'effort militaire. La petite histoire veut que l'uranium qui ait servi à atomiser Hiroshima le 6 août 1945 ait été exhumé sur la berge du Grand lac de l'Ours.

Les Dénés de la région, aujourd'hui résidents de Déline, ont été employés par le gouvernement canadien pour le transport du minerai d'uranium. Contre un salaire de trois dollars par jour, ils transportaient le minerai radioactif dans des poches de jute, sans aucune protection adéquate. Trente-cinq Dénés travaillaient au transport d'uranium. Selon la tradition orale de Déline, quinze de ces travailleurs seraient décédés du

Radium
Suite en page 2



Maxence Jaillet

Fatal accident d'avion

Un appareil d'Arctic Sunwest Charters s'est écrasé le 3 Janvier dernier sur la glace proche de Blachford Lake Lodge. On dénombre trois morts et un blessé qui est présentement sous surveillance dans un hôpital d'Edmonton. Le Premier ministre Joe Handley, ainsi que Lawrence Cannon, ministre des transports, offrent leurs condoléances aux familles des victimes. Ce dernier assure que le ministère sera tenu au courant de l'enquête sur la conformité de la compagnie en matière de sécurité et de règlement de l'aviation canadien.

Calendrier de CIVR

Un pour 20$, deux pour 35$, 45$ pour trois calendriers soulignant le cinquième anniversaire de la radio francophone CIVR. Vous pourriez remporter un certificat cadeau de 400$ à l'hôtel Explorer pour chaque calendrier acheté.

McCloskey quitte la GRC

Après trente-trois ans de service dans la Gendarmerie royale canadienne, dont une comme premier officier du détachement de Yellowknife, l'officier commandant Pat McCloskey se retire avec fierté de son poste. Ce n'est néanmoins pas la retraite qu'il l'attend, car il devient aussitôt le directeur des opérations canadiennes de la sécurité pour la compagnie Diavik Diamond Mines à Yellowknife.

Bénévoles recherchés

Le Carnaval Caribou 2007 est à la recherche de bénévoles à Yellowknife pour faire de cette édition un succès. Son coordonateur M.Pryznyk peut être rejoint au 873-9698 ou au bureau du carnaval situé à côté de la bibliothèque du Centre Square Mall.

Groupe d'allaitement

Le groupe Moms, Boops and Babies qui fait la promotion de l'allaitement maternel à Yellowknife tient une fin de semaine de rencontre avec les mères qui veulent en savoir plus sur les bénéfices et les à-côtés de l'allaitement. Se renseigner au 873-9651, les séances sont le samedi 20 et le dimanche 21 Janvier.

La route de glace de Dettah est ouverte

Depuis le 4 janvier la route de glace entre Yellowknife et la communauté Dettah est ouverte. Seuls les véhicules de moins de trois tonnes peuvent parcourir les 6 kilomètres, à une vitesse ne dépassant pas les 50 Km/h.

Radium

Suite de la page 1

cancer dans les années 1960.

En 2005, un rapport d'enquête produit conjointement par le ministère des Affaires indiennes et le Conseil de bande de Déline a conclu que 10 anciens travailleurs dénés de la mine sont décédés du cancer et qu'il n'est pas possible d'établir de lien entre ces décès et le travail effectué par ces individus à Port Radium.

Programme de contestation judiciaire

Les procédures d'ordre légal suspendues jusqu'au 7 avril

Danny Joncas

OTTAWA – On ne notera aucun développement d'ici le début avril en ce qui a trait à la requête en révision judiciaire concernant l'abolition du Programme de contestation judiciaire (PCJ), requête déposée par la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) du Canada à la fin du mois d'octobre.

En effet, la Cour fédérale a récemment accepté de suspendre les procédures jusqu'au 7 avril, à la suite d'une demande conjointe des avocats de la FCFA et du gouvernement fédéral. En convenant de suspendre les procédures jusqu'à cette date, la FCFA a obtenu la confirmation que les avocats du gouvernement ne contesteraient pas la requête sur des questions de procédure, comme ils envisageaient le faire.

Du côté de la FCFA, on craignait que si le gouvernement s'était attardé sur des questions de la sorte, on aurait épuisé toutes les ressources financières de l'organisme sur cet aspect plutôt que de débattre de la question de fond, c'est-à-dire l'abolition du PCJ.

« Comme c'est souvent le cas lors de poursuites contre les gouvernements, qui disposent de ressources plus importantes que la FCFA par exemple, ils avaient l'intention de soulever des objections préliminaires sur le statut de la FCFA de déposer cette requête. Ces disputes procédurales n'auraient fait qu'épuiser les ressources financières de la FCFA », confirme Michel Doucet, l'avocat qui plaide la cause de la FCFA.

Le président de la FCFA, Jean-Guy Rioux, abonde dans le même sens. « Ce n'est pas en dépensant pour s'enliser dans des questions procédurales que la FCFA exercerait une saine gestion des fonds publics qu'elle reçoit. Nous devons nous assurer que nous investissons réellement pour la défense des droits des communautés francophones et acadiennes », estime M. Rioux.

Par ailleurs, la FCFA espère que les prochains mois donneront amplement de temps au commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, pour déposer son rapport en réaction à l'abolition du PCJ .

Ah, ah !

Il pourrait être surpris

Nouvelle année, nouvelle recrue. Depuis une semaine, *L'Aquilon* s'est dégoté son tout premier journaliste permanent pour couvrir la région du Slave sud. Maxence Jaillet a atterri à Hay River le 8 janvier. Dans un effort de transparence et d'auto-dérision, le journal reproduit le premier échange électronique entre le reporter du bureau du nord du lac et celui du sud.

Batiste W. Foisy

Batiste W. Foisy, à Yellowknife qui sait exactement ce qui se passe : *Alors Maxence, tous les gens qui débarquent dans le Nord ont une histoire à conter. C'est quoi la tienne?*

Maxence Jaillet, à Hay River, pas exactement au courant que ses propos vont aboutir texto dans le journal: Je suis venu ici pour faire danser les aurores.

Pas de farces! Et tu t'y prends comment? Tu es musicien ou juste maître-chanteur?

J'utilise les harmoniques, mais c'est éprouvé juste dans le Bas St-Laurent, alors je vais performer ici, et je verrai le résultat.

Bon ça dérive, si j'ose dire. Tu viens du Bas-du-Fleuve, c'est ça?

Pas vraiment, je suis né a Québec, et j'ai étudié a Rimouski

En quoi?

En biologie marine. Un bacc.Très heureux de l'enseignement, bien différent des facs françaises.

Parce que tu as grandi en France, n'est-ce pas?

Oui de 7 a 21, une adolescence bien consommée.

Et le journalisme, c'est venu comment? N'aurais-tu pas dû échouer dans un labo ou sur une banquise avec un bacc en bio?

Oui, j'ai fait ça, mais la recherche ne m'intéressait pas beaucoup. En fait le travail de la quête scientifique oui, mais le monde des publications et tout ce qui tourne autour un peu moins. Alors j'ai cherché autre chose, j'ai fait plein de choses, et c'est en milieu minoritaire que j'ai commencé à écrire dans un journal francophone, *Le Gaboteur* de St-John. J'ai aussi été correspondant culturel à la radio de Radio-Canada Halifax, et maintenant je suis là.

Tu es quel genre de journaliste? Le type caricatural cynique clope-au-bec ou le type m'as-tu-vu qui traîne dans les cocktails mondains?



J'aime le monde, je suis social comme gars. Par contre pour la frime tu repasseras un peu plus tard.

Sur quoi t'as envie d'écrire?

Sur les choses qui vont rallier les gens, des sujets qu'ils vont pouvoir découvrir et se rendre compte qu'on peut faire plein de choses.

T'es un idéaliste?

Si tu veux me catégoriser, sûrement. J'aime pas vraiment brasser la marde.

Et Hay River, ça te plaît jusqu'à date? Est-ce que ça ressemble à ce que tu imaginais?

Assez oui, je savais que ce n'était pas bien gros, pas bien haut, mais le monde est pas mal comme je le voyais. Le seul hic c'est de se trouver une place où rester

Tu cherches un shack?

J'ai pas de char, pas de meubles, alors le top serait une colocation.

Le message est lancé. T'es tout seul ou tu a amené ta famille?

Je suis seul, les filles ont des choses à finir au Québec, alors pour l'instant je prends pas beaucoup de place.

Donc tu es bel et bien casé?

Oui

Nos lectrices vont être déçues...

Oui, je me demandais bien si je devais jouer le jeu du gars open ou non, mais c'est bien moins compliqué de clairer ça tout de suite.

Franchise, franchise: la qualité primordiale du reporter.

De toute façon il n'y a que des francophiles qui lisent le journal.

Tu pourrais être surpris… Bienvenue dans le Nord.

Merci.

Éditorial


Alain Bessette

Une bonne dose d'humour

J'ai bien rigolé en voyant le surtitre de l'article de l'APF (en page 7) portant sur le programme du gouvernement Harper pour sa deuxième année au pouvoir: «Avec l'environnement comme priorité ». C'est un peu bizarre de lire dans un même paragraphe les mots Harper et environnement. Ce serait comme lire : « Pour appuyer son processus de paix en Irak, Bush envoie 20 000 soldats » Non mais qu'est-ce que je dis, j'ai bien lu ça quelque part dans un média américain. Bush et Harper, un même combat en appui aux mesures désespérées.

Harper, qui a toujours épousé la ligne de pensée américaine quant aux gaz à effet de serre, se voit maintenant aux prises avec des adversaires dont la plateforme plus verte semble plaire à l'électorat. C'est un peu tard pour y penser, mais on ne sait jamais. Harper disait récemment «notre gouvernement est propre, notre économie est vigoureuse et notre pays est uni ». Qui sait, un jour il dira peut-être « notre gouvernement est uni, notre économie est prospère et notre pays est propre ». Ce serait déjà une amélioration.

Et Harper en rajoute: « Nous nous sommes fixé des objectifs réalistes et nous adopterons davantage de mesures environnementales. Ces mesures lutteront contre les changements climatiques et contribueront à améliorer la qualité de l'air ». Ici, il faut parier que le terme clé sera «réaliste», car le pauvre Stephen ne veut pas mentir. Quand son mandat sera terminé et que les mesures environnementales de son gouvernement seront jugées totalement inadéquates, ce sera par soucis de « réalisme » face aux exigences de l'économie et des grandes compagnies qui ne veulent rien faire de toute façon.

Quant à Bush, je m'en fout pas mal, car je ne suis pas un Arabe. Mais on devrait plutôt parler de processus de vengeance qui nécessite 20 000 soldats de plus, pas de processus de paix. Mais ça, c'est juste une opinion.



Batiste W. Foisy

Les patinoires extérieures n'attendent que vous. Lacez vos patins et profitez-en. Dans le sud, ils attendent encore la glace.





L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Batiste W. Foisy et Maxence Jaillet
Correction d'épreuve : Jaquis Gagnon
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Washington veut interdire la chasse à l'ours polaire

Le gouvernement du Nunavut s'inquiète des répercussions économiques d'une telle interdiction.

Batiste W. Foisy

Le gouvernement américain présentera d'ici un an un projet de loi visant à placer l'ours polaire sous la protection de la *Loi sur les espèces menacées* des États-Unis. Si le projet va de l'avant, la chasse à l'ours polaire sera interdite aux ressortissants américains.

Affirmant que l'avenir du prince de la banquise est mis en péril en raison du réchauffement planétaire, le département de l'Intérieur a mandaté les experts du gouvernement américain d'étudier sérieusement cette proposition. « Les ours polaires figurent parmi les êtres les plus aguerris de la nature, capables de vivre et de s'épanouir dans un des environnements les plus rigoureux de la planète, mais nous craignons que leur habitat ne soit littéralement en train de fondre », a déclaré, le 6 décembre dernier, le secrétaire de l'Intérieur américain, Dirk Kempthorne.

L'habitat de l'ours polaire, c'est la banquise et celle-ci, en effet, fond plus rapidement que les économies d'un accro du crack. Ces derniers 50 ans, le couvert glaciaire arctique s'est aminci d'environ 40 % et on estime désormais que le pôle nord pourrait fondre entièrement d'ici à l'été 2040.

La plupart des biologistes spécialisés en ours polaires s'entendent pour dire que la disparition de la banquise décimera l'espèce, voire assurera son extinction.

Dans la perspective que la fonte des glaces arctiques est un phénomène irréversible, un biologiste américain cité par le département de l'Intérieur affirme que la disparition de l'ours blanc est tout simplement inévitable. « Les ours dépendent entièrement de la glace de mer car c'est ce n'est qu'à partir de cette plate-forme qu'ils sont en mesure d'obtenir la nourriture que leur offre la mer », affirme Steven Amstrup qui étudie les ours polaires de l'Alaska depuis une trentaine d'années. Le professeur Amstrup affirme que plusieurs cas de cannibalisme ont été documentés chez les ours polaires ces deux dernières années, un comportement jamais observé auparavant chez cet animal.

Si les arguments rapportés par le département de l'Intérieur pour justifier une éventuelle interdiction de la chasse à l'ours pointent dans la direction des changements climatiques comme principale menace, dans la tradition américaine on minimise le rôle des gaz à effets de serre comme cause de ces changements. « Il n'y a pas que les émissions de gaz carbonique. D'autres processus atmosphériques rentrent en jeux », peut-on lire dans les documents du département de l'Intérieur. On affirme aussi que les causes des changements climatiques sont « toujours étudiées et débattues ».

Le Nunavut opposé

Le gouvernement du Nunavut n'a pas tardé à répondre à Washington qu'il accuse de vouloir bannir la peau de l'ours avant de l'avoir compté.

Au Nunavut, le nombre d'ours polaires est en progression affirme le ministère de l'Environnement nunavois. Selon le gouvernement du Nunavut, onze des douze populations d'ours polaires sont en croissance.

Manifestement, les changements climatiques pourraient potentiellement affecter les ours polaires de manière très sérieuse, bien que ceci ne relève, à l'heure actuelle, que du domaine théorique. Dans la réalité, les ours polaires sont nombreux et se portent bien », a déclaré le ministre de l'Environnement du Nunavut, Patterk Netser, dans un communiqué émis le 28 décembre.

Le gouvernement du Nunavut craint que l'interdiction de la chasse ne prive les communautés inuit d'une importante source de revenus. Le Canada est le seul pays au monde à permettre la chasse sportive à l'ours polaire, une activité saisonnière qui attire surtout des clients américains.

Le ministre Netser fait la comparaison avec les campagnes internationales contre la chasse aux phoques qui ont eu des conséquences néfastes sur l'industrie nunavoise des fourrures. « L'activisme de Greenpeace au cours des années 1980 a détruit notre économie basée sur la chasse aux phoques. Greenpeace affirmait plus tard, et malheureusement trop tard, qu'il n'avait pas souhaité faire de tort aux Inuit », rappelle le ministre de l'Environnement.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, qui s'affiche depuis longtemps contre une éventuelle interdiction de la chasse à l'ours polaire, n'a pas émis de commentaires officiels.

COURRIER DU LECTEUR

Après être parti de Hay River depuis maintenant près de 4 ans, j'ai eu l'occasion de visiter cette municipalité le mois dernier grâce à mon travail. Je tiens a féliciter tous ceux qui ont investi leur temps, leur vision et surtout leur détermination pour la réussite de l'École Boréale. J'ai visité l'école et ce fut merveilleux de voir ce que notre communauté peut accomplir grâce à un désir commun. J'étais très content de revoir des amis tels que Michael St-John et Laurent Dorn. Hay River aura toujours une place spéciale dans mon coeur.

Paul Gagnon

Virus respiratoire syncytial

La pédiatrie de Stanton à bout de souffle

Tous les lits de la pédiatrie sont occupés par des poupons du Nunavut.

Batiste W. Foisy

Une vague d'infections pulmonaires venue du Nunavut crée un engorgement important à la pédiatrie de l'hôpital Stanton, le principal établissement sanitaire des Territoires du Nord-Ouest.

Selon la direction de l'hôpital Stanton, mardi dernier, tous les lits de la pédiatrie étaient occupés par de jeunes enfants atteints du virus respiratoire syncytial (VRS). Chacun de ces jeunes patients provient de la région de Kitikmeot, dans l'ouest du Nunavut.

Le VRS est un virus qui se manifeste comme un rhume. Les principaux symptômes sont des écoulements nasaux et de la fièvre. Le virus est sans danger pour les adultes et les enfants de plus de deux ans, mais peut incommoder sévèrement les poupons.

« La majorité des enfants hospitalisés ont moins de six mois », affirme le Dr Michael Young, de l'unité de pédiatrie de Stanton. Chez les bébés, le VRS peut nécessiter une hospitalisation d'une durée moyenne d'une semaine. Le virus n'est pas mortel.

Les enfants nés prématurément ou ceux qui souffrent d'une maladie pulmonaire ou cardiaque, sont plus à risque de contracter le VRS, de même que ceux qui résident avec des fumeurs. Les enfants du Grand Nord semblent davantage propices à nécessiter une hospitalisation suite à une infection par le VRS. L'allaitement maternel réduit les risques d'attraper ce virus.

Le pédiatre Michael Young affirme que le nombre de malades atteints du VRS à Stanton est changeant. « Ce week-end, ça oscillait entre 20 et 30 cas », dit-il. L'unité de pédiatrie de Stanton, qui sert également pour la chirurgie, compte 20 lits. L'hôpital a une équipe de trois pédiatres.

La direction de l'hôpital Stanton affirme être en mesure de faire face à la situation et indique que tous les patients admis en pédiatrie continueront de recevoir les soins adéquats. « La situation est sous contrôle. Nous avons assez de personnel », déclare la directrice de l'hôpital Stanton, Sylvia Haener.

Étant donné l'engorgement de la pédiatrie – et donc de la chirurgie – Haener annonce cependant que certains patients vont devoir être transférés en Alberta. « Il est difficile pour nous d'accueillir plus d'une vingtaine de patients [à la fois], si nous souhaitons offrir les soins appropriés », dit-elle. Déjà, des patients ont été transportés à Edmonton.

Un problème du Nunavut

« À ce stade-ci, c'est vraiment un problème du Nunavut », affirme l'hygiéniste en chef des Territoires du Nord-Ouest, le Dr André Corriveau. En date du 9 janvier, tous les poupons atteints du VRS admis à Stanton provenaient de la région de Kitikmeot.

« Nous faisons tout notre possible pour éviter que ça se propage », poursuit Corriveau.

L'hygiéniste en chef se fait rassurant et affirme que cette vague de VRS ne concerne pas, pour l'instant, les résidents des TNO. « La vague qui touche le Nunavut a cependant des implications ici, parce que cela affecte l'hôpital Stanton » qui dessert la région de Kitikmeot.

« C'est une situation que nous vivons pratiquement à chaque année. Quant à moi, tout ça, c'est plutôt le routine habituelle », ajoute-t-il. Il évoque l'année 1982, durant laquelle l'hôpital Stanton avait accueilli une centaine de poupons du Nunavut, tous atteints du VRS.

Si le Dr Corriveau conserve son flegme face à cette situation, il en profite tout de même pour inviter les Ténois à respecter les règles élémentaires d'hygiène. « Lavez vous souvent les mains, c'est le plus important », répète-t-il sur tous les tons.

Il ajoute qu'une personne malade ne doit pas, sous aucun prétexte,se rendre au travail ou à l'école.

Chronique TNO Santé

Que fait un(e) physiothérapeute?

Les physiothérapeutes analysent l'impact de blessures, des maladies ou des affections sur le mouvement et la fonction.

Leur contribution aux soins de santé a pour but de promouvoir, rétablir et prolonger l'autonomie physique en améliorant la capacité fonctionnelle d'un client.

Les physiothérapeutes encouragent les clients à assumer la responsabilité de leur santé et participent à des approches en équipe de la prestation des services de santé.

La profession de physiothérapeute est une profession de la santé de premier contact, autonome et centrée sur le client, qui se consacre à :

- l'amélioration et au maintien de l'autonomie fonctionnelle et de la performance physique;
- la prévention et à la gestion de la douleur, des déficiences physiques et des limites à la participation; et
- à la promotion de la bonne condition physique, de la santé et du mieux-être.

***Source**: Association canadienne de physiothérapeutes*

Championne de la semaine



Mme Nicole Terrier , physiothérapeute

Mme Terrier est physiothérapeute à l'hôpital Territorial Stanton à Yellowknife. Elle offre des services professionnels en français et fait de l'interprétation pour les patient(e)s francophones. Elle est impliquée dans différentes activités communautaires: tennis pour les jeunes, comité des parents de l'école Allain St-Cyr, etc.

MERCI NICOLE!



La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et d'information. Pour plus de renseignement, consultez www.reseautnosante.com

< **Chronique TNO Santé Nouvelle formule 2007**

Avec l'environnement comme priorité

Les conservateurs entament une deuxième année au pouvoir

Danny Joncas

OTTAWA–Alors que son parti s'apprête à entreprendre sa deuxième année au pouvoir à Ottawa, le premier ministre Stephen Harper a rencontré les représentants de la presse, le jeudi 4 janvier, à son domicile du 24, rue Sussex.

En plus de donner un avant-goût de ce qui attend les parlementaires en 2007, M. Harper est revenu sur la dernière année, dressant le bilan des réalisations du Parti conservateur depuis sa victoire aux élections du 23 janvier 2006.

« Au moment où nous entreprenons notre deuxième année au pouvoir, notre gouvernement est propre, notre économie est vigoureuse et notre pays est uni. Mais il nous reste encore beaucoup de pain sur la planche », a-t-il lancé.

M. Harper a notamment insisté sur le fait que son gouvernement a respecté une bonne part des promesses énoncées lors de la campagne qui avait mené à son élection. D'ailleurs, il est vrai que le gouvernement Harper a été fidèle à ses engagements au cours des douze derniers mois. Entre autres, notons que la taxe sur les produits et services (TPS) est passée de 7% à 6%, que la *Loi sur la responsabilité* a été adoptée et que la question du mariage gai a été enterrée. Aussi, toujours en 2006, une motion a été déposée et adoptée afin de reconnaître le Québec comme une nation au sein d'un Canada uni.

« Malgré le fait que notre gouvernement soit minoritaire, nous avons maintenant le luxe, comme pays, de penser à nos priorités à long terme, car ce gouvernement a un agenda précis », maintient Stephen Harper.

L'une de ces priorités se situe au niveau de l'environnement alors que les conservateurs, face aux attaques constantes de l'opposition, se voient dans l'obligation de traiter dans les plus brefs délais de ce dossier qui défraie les manchettes à l'échelle internationale. Cette préoccupation est d'autant plus urgente pour les conservateurs depuis l'élection de Stéphane Dion à la tête du Parti libéral. Rappelons que M. Dion porte une attention particulière aux dossiers touchant l'environnement.

« Nous nous sommes fixés des objectifs réalistes et nous adopterons davantage de mesures environnementales. Ces mesures lutteront contre les changements climatiques et contribueront à améliorer la qualité de l'air », précisait Stephen Harper quelques heures après avoir annoncé un remaniement ministériel à l'intérieur duquel il remplaçait Rona Ambrose par John Baird à la tête du ministère fédéral de l'Environnement.

Ce qu'on dit aux audiences

« Le régime canadien est le plus efficace »

Le ministre de l'Industrie à répondu aux questions entourant la taxation du gaz naturel.

Batiste W. Foisy

Le ministre ténois de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, Brendan Bell, était le témoin vedette des audiences de l'Office national de l'énergie, le 11 décembre.

Après avoir réitéré l'appui indéfectible du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest au projet de gazoduc, le ministre a répondu aux questions des intervenants enregistrés auprès de l'Office.

Questionné par Ben Macdonald d'Alternatives North, le ministre a confirmé que le gouvernement des TNO compte conserver le régime de taxation présentement en vigueur, même après un éventuel accord avec Ottawa sur la dévolution de pouvoirs et sur le partage des revenus provenant des ressources. En vertu du régime actuel, le gouvernement fédéral perçoit un taux de redevances d'à peu près 5 % en moyenne sur les hydrocarbures pompés aux TNO, ce qui en fait le régime de taxation le plus généreux avec l'industrie en Amérique du Nord.

« Nous croyons que le modèle [de taxation] le plus approprié est celui présentement en application », a déclaré le ministre Bell.

Questionné à savoir si le gouvernement a étudié la possibilité d'employer un autre type de régime de taxation qui pourrait d'engranger davantage de revenus dans les coffres du gouvernement, le ministre a indiqué que cela n'avait pas été fait. « Nous estimons que dans le régime canadien de redevances est le plus efficace », a réitéré le ministre.



Le ministre Brendan Bell

Questionné par le représentant du Mackenzie Explorer Group, un consortium de compagnies gazières qui souhaitent utiliser le gazoduc pour développer d'autres puits de gaz dans la mer de Beaufort, Bell a laissé entendre que son gouvernement pourrait modifier son régime de taxation pour des projets subséquents au Projet gazier du Mackenzie. Mais, s'est-il empressé de préciser « nous reconnaissons le besoin d'être compétitif », ce qui, toujours selon le ministre, signifie que « si nous avons un régime trop onéreux [pour l'industrie], cela repoussera les investisseurs. »

Le ministre a aussi ajouté qu'il comptait que les discussions sur la dévolution résultent en « une structure plus avantageuse » pour les TNO. Dans le contexte actuel, pratiquement toutes les redevances perçues sur les ressources naturelles extraites aux TNO aboutissent dans la bourse d'Ottawa.

En réponse aux questions de Kevin O'Reilly, qui posait des questions en tant qu'individu, le ministre s'est dit confiant que le projet tel que proposé n'allait pas nuire à l'environnement des TNO. « Nous estimons que le projet a été conçu comme il faut, afin de minimiser l'impact sur l'environnement », a-t-il dit.

Sur la question de l'utilisation du gaz par l'industrie des sables bitumineux albertains, le ministre insiste pour dire que ce marché potentiel n'est pas l'unique destination du gaz naturel des TNO. « Il y a une myriade de consommateurs prêts à acheter ce gaz, a-t-il témoigné. […] Même en l'absence des sables bitumineux nous croyons que la demande est suffisante pour écouler le gaz. »

Le ministre estime enfin que, pour s'assurer que le projet bénéficiera les résidents du Nord, « il faut s'assurer qu'il soit conçu afin de permettre une ouverture de bassin. » Ce qui, dans le jargon, signifie que le projet doit ouvrir la voie à de nouveaux projets gaziers et à une industrialisation plus massive de la vallée du Mackenzie.

Salaire minimum parmi les plus élevés au pays

L'Ontario se prépare à passer à 8$ l'heure

Danny Joncas

OTTAWA – À compter du 1er février, les travailleurs ontariens qui touchent le salaire minimum auront droit à une légère augmentation alors que la province fixera le taux horaire à 8$.

Cette hausse est la dernière augmentation d'une initiative du gouvernement libéral de Dalton McGuinty échelonnée sur quatre ans qui visait à faire passer le salaire minimum de 6,85$ à 8$ l'heure en sol ontarien. En effet, depuis 1995, le salaire minimum était fixé à 6,85$ l'heure en Ontario et le 1er février 2004, une hausse de 30¢ a été accordée, tout comme ce fut le cas pour les deux années suivantes. Ainsi, le salaire minimum se chiffre à 7,75$ l'heure depuis près d'un an.

Le 1er février prochain, lorsque ce taux horaire passera à 8$, l'Ontario figurera parmi les provinces et territoires canadiens offrant le salaire minimum le plus élevé au pays alors que dans certaines provinces, le salaire minimum se situe encore aux environs de 7$ l'heure.

C'est au sein des territoires du Nord canadien que le salaire minimum offert aux employés est le plus élevé. Avec un taux horaire de 8,50$, le Nunavut offre le meilleur salaire aux gens qui y travaillent au salaire minimum. Suivent ensuite le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest à 8,25$ l'heure.

D'ici quelques semaines, l'Ontario deviendra la seconde province à offrir un taux horaire de 8$, puisque cette mesure est déjà en place en Colombie-Britannique. Le Québec (7,75$), le Manitoba (7,60$) et la Saskatchewan (7,55$) suivent dans l'ordre des provinces offrant le salaire minimum le plus élevé.

En ce qui a trait à l'Alberta et aux provinces de l'Atlantique, le salaire minimum est relativement plus bas qu'ailleurs au pays. L'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse offrent un taux horaire de 7,15$, Terre-Neuve et l'Alberta accordent quant à elles 7$ l'heure aux gens travaillant au salaire minimum et enfin, le Nouveau-Brunswick vient compléter la liste avec un taux horaire de 6,70$.





Travailleur social en milieu familial et communautaire

Programmes sociaux **Yellowknife, TNO**

Poste d'une durée déterminée de 6 mois

Le traitement initial est de 34,52 $ l'heure (soit environ 67 314 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

N° du concours : 2006-57-4453
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

Commis à la gestion de documents

Clinique médicale familiale **Yellowknife, TNO**

Poste à durée déterminée jusqu'au 5 novembre 2007

Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.

Le traitement initial est de 23,37 $ l'heure (soit environ 45 572 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

N° du concours : 2007-57-4509-2
Date limite : Le 19 janvier 2007

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Centre du service à la clientèle de Yellowknife, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, 5003, 49e Rue, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Réceptionniste médical

Clinique médicale familiale **Yellowknife, TNO**

2 Postes d'une durée déterminée d'un an

Le traitement initial est de 23,37 $ l'heure (soit environ 45 572 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

N° du concours : 2007-57-4508-1
Date limite : Le 19 janvier 2007

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Clinique médicale familiale, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, 5003, 49e Rue, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment*

AGENCE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES TŁĮCHǪ

Travailleur social communautaire, niveau III

Behchokǫ̀, TNO

Le traitement initial est de 34,52 $ l'heure (soit environ 67 314 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 752 $.

N° du concours : 2006-27-4450
Date limite : le 14 janvier 2007

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment*





Technologue de laboratoire Bactériologie

Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 31,61 $ l'heure (soit environ 61 640 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

N° du concours : 2006-17-4469
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.
- Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.
- La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.
- Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.
- Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.
- Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.
- Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment



Le journal Agricom

Stagiaire en journalisme

Compétences et exigences requises :
- Avoir moins de 30 ans ;
- Formation collégiale en journalisme ou en agriculture ;
- Habileté à faire de la recherche, de la couverture d'événements et de la rédaction d'articles ;
- Habileté à travailler sur une maquette de journal (programme Quark Xpress) ;
- Démontrer une grande autonomie, un sens de l'organisation, de planification et des responsabilités ;
- Maîtriser la langue française orale et écrite ;
- Avoir une connaissance de l'agriculture est un atout.

Description de tâches :
Sous la surveillance de la direction générale et du rédacteur en chef, cette personne devra :
- Couvrir des événements et rédiger des articles ;
- Travailler sur l'aspect visuel du journal ;
- Travailler sur le montage du journal ;
- Développer et travailler sur des nouvelles sections du journal ;
- Accomplir différentes tâches au journal Agricom.

Rémunération : 13$/heure à 37,5 heures/semaine pour une durée de trois mois. Début à la mi-janvier.
Lieu de travail : Clarence Creek dans l'Est ontarien.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible par courrier, courriel ou télécopieur :

Journal Agricom
2474, rue Champlain
Clarence Creek, Ontario K0A 1N0
Courriel : fbussieres@lavoieagricole.ca
Télécopieur : (613) 488-2541
Téléphone : (613) 488-2929



Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest

Agent/Agente des droits de la personne

Yellowknife T.N-O

L'agent des droits de la personne est responsable de fournir l'appui à l'application de la Loi sur les droits de la personne des TNO.

L'agent élabore et offre des programmes éducatifs et promotionnels aux employés du secteur public et privé, aux fournisseurs de services, aux syndicats, aux organismes communautaires et à d'autres destinataires pertinents aux TNO. L'agent sera le premier point de contact pour le public. Il identifiera les plaintes potentielles, formulera les plaintes officielles et fera des recommandations au directeur sur les mesures nécessaires à prendre pour régler les plaintes.

Le candidat idéal devra posséder d'excellentes habiletés en communications interpersonnelles et des capacités à travailler en équipe. Il devra aussi démontrer des compétences en gestion de projet, en recherche et en analyse et saura communiquer de façon efficace, claire et concise, tant à l'oral qu'à l'écrit. De plus, le candidat devra faire face avec efficacité et diplomatie aux situations et aux conflits délicats.

La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Les candidats qui ont un casier judiciaire non apparenté à cet emploi ne seront pas exclus. Le traitement initial est de 35,78 $ l'heure (soit 69,771 $ par année), auquel s'ajoute d'excellents avantages sociaux et un régime de retraite transférable au régime de la fonction publique du GTNO. Il ne s'agit pas d'un poste dans la fonction publique du GTNO.

Date limite : le 2 février, 2007

Personne-ressource : Thérèse Boullard, directrice, 1 888 669-5575, Yellowknife : (867) 669-5575

Petites annonces

Chambre ou logement recherché à Hay River

Recherche chambre à louer, colocation ou logement meublé à Hay River. Parlez-en à vos connaissances. Communiquez avec Maxence Jaillet au 875-8808.

Coordonateur de site recherché

Le Caribou Carnival est à la recherche d'un coordonateur de site pour le mois de mars 2007. Les responsabilités comprennent la coordination de la préparation du site du carnaval sur le lac Frame, la surveillance des activités du site et la coordination du ménage du site. Il s'agit d'un poste rémunéré. Contactez Grant au 873-9698 ou télécopiez votre CV au 873-9697 avant le 20 janvier 2007. Courriel: coordinator@cariboucarnival.com

Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.
Pour nous joindre : Tél. : 873-6603 (Yellowknife) ou 875-0117 (Hay River)
aquilon@internorth.com

Veuillez prendre note que les petites annonces apparaissent dans le journal pourvu que l'espace soit disponible.

Le Canadien de Montréal

Quand le chat s'absente, les souris dansent



Alain Bessette

Bon, ça y est! Je m'absente pendant deux semaines et le club en profite pour connaître une mauvaise séquence. Depuis ma dernière chronique, le club présente une fiche de quatre victoires et six défaites.

Bon, il faut reconnaître que l'épidémie de gastro-entérite qui a ravagé l'équipe en début de janvier n'a pas aidé la cause du club. Ça nous emmène à remettre en question certaines traditions comme celle de se lancer dans les bras l'un de l'autre lorsqu'un but est compté ou celle de se rassembler autour du gardien à la fin des matchs pour la grande accolade d'équipe, ou pis encore la tradition du gros bec au jour de l'an. C'est comme ça qu'un virus se propage…

Trêve de plaisanteries!

Parlons plutôt de Samsonov. Je n'étais pas chaud avec l'idée de signer un agent autonome cet été. Il y avait plein de jeunes joueurs recrues qui n'attendaient qu'une chance de se faire valoir. On sait que le club possède beaucoup de profondeur parmi les jeunes joueurs. Cette profondeur est surtout basée sur une grande quantité de joueurs d'avant et en signant un ailier, le club s'empêchait de pouvoir insérer plus d'une recrue dans l'alignement régulier.

Sans la signature de Samsonov, Latendresse aurait eu une chance plus rapide de jouer sur un des deux premiers trios.

Sans Samsonov, le jeune Lapierre (dernier joueur retranché au camp d'entraînement) aurait pu pivoter le quatrième trio et permettre à Steve Bégin de jouer à l'aile, position où il est plus efficace.

Le pari de Gainey aurait pu s'avérer heureux si Samsonov avait produit comme on s'y attendait. Mais c'est loin d'être le cas. Après 43 matchs, il présente une fiche de 6 buts et 13 aides (19 points) ce qui le situe au huitième rang des compteurs de l'équipe, derrière deux défenseurs et une recrue (Latendresse).

À ce rythme, ce joueur autonome signé à près de 2,5 millions pour chacune des deux années de son contrat, finira la campagne avec moins de 15 buts et moins de 40 points. Aucun but en avantage numérique, aucun but gagnant et un pourcentage d'efficacité dans ses tirs au but de 7,5%. C'est pas fort!



On espère que la performance de Ryder contre Atlanta est le présage d'une bonne fin de saison.

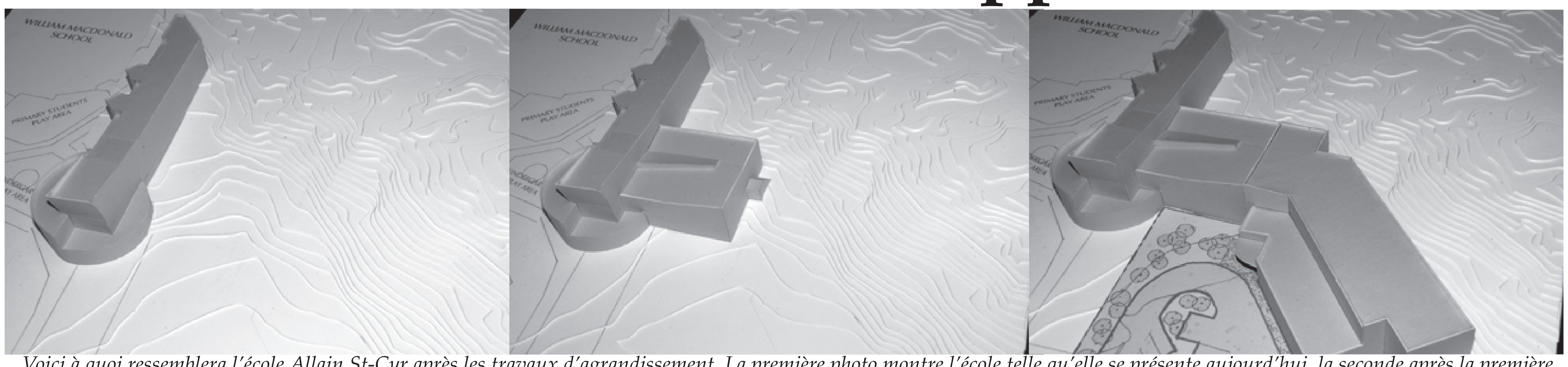
On a même vu Carbonneau le reléguer au quatrième trio en fin de match contre Atlanta et c'est probablement là où je le laisserais en lui passant un message clair: joue à ton plein potentiel et prouve que tu peux produire davantage sur un des deux premiers trios.



Au retour de Bonk (on espère que sa blessure n'est pas trop grave) le Canadien devra retourner le jeune ailier, Mikhail Grabovsky, à Hamilton. Il a certes impressionné tout le monde par sa vitesse, ses jeux habiles et sa fougue, mais il souffre du complexe Samsonov : pas de résultats concrets.

Le retour au jeu de Steve Bégin forcera cependant l'organisation à prendre une décision plus difficile : soumettre Garth Murray au ballotage ou retrancher Lapierre et le retourner dans les mineures? Moi j'opterais pour garder Lapierre et espérer qu'aucun club ne ramassera Murray lors de son renvoi dans la ligue américaine.

Une école en développement

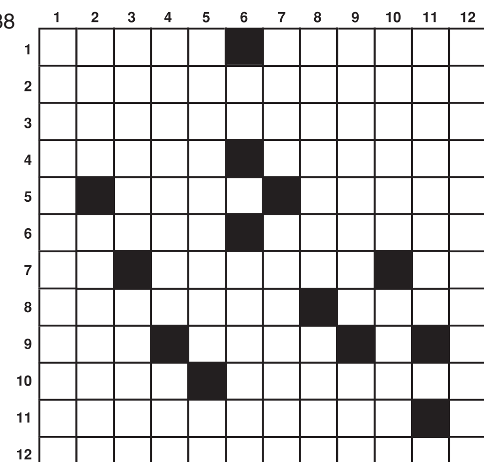


Voici à quoi ressemblera l'école Allain St-Cyr après les travaux d'agrandissement. La première photo montre l'école telle qu'elle se présente aujourd'hui, la seconde après la première phase d'agrandissement (qui devrait être complétée au début de l'année scolaire 2007) et la troisième après la seconde phase d'agrandissement dont la réalisation est encore en sursis. Avis aux parents: une rencontre d'information sur les travaux d'agrandissement aura lieu ce mardi, le 16 janvier, à 19 h, dans la rotonde de l'école Allain St-Cyr.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 938



HORIZONTALEMENT
1- Signe de ponctuation. – Nette, précise.
2- Rendisses moins rigoureux.
3- Annulations de contrat par l'accord des parties.
4- Qui se plaît à faire souffrir. – Travailla avec une roulette striée servant à actionner un mécanisme mobile.
5- Points de départ d'une chronologie particulière. – Échouai.
6- Progrès de quelque chose. – Qui occupe un rang indéterminé, mais très grand.
7- Mis en mouvement. – Soumettre à la nitration. – Infinitif.
8- Donnera les couleurs de l'arc-en-ciel. – Alla ça et là.
9- Qui ne prête à aucun doute. – Canapé rembourré.
10- Existez. – Cléricature.
11- Repasserai dans mon esprit des sentiments de colère.
12- Réaliseraient la répartition des cultures d'une exploitation.

VERTICALEMENT
1- Donnera l'aspect d'une peau d'animal traitée pour l'écriture.
2- Entreprendre avec audace. – Ensemble des mesures actives permettant à une armée d'éviter des surprises (pl.).
3- Produits autres que la farine provenant de la mouture des céréales. – Chacunes des questions d'un test (pl).
4- Mouillerons abondamment. – Ancienne population africaine.
5- Fabriques de tulle. – Chlore.
6- Lettre de l'alphabet grec. – Mollusque.
7- Petit mollusque comestible. – Écorcher, égratigner.
8- Grive à tête et croupion gris. – Ouvrit la fenêtre.
9- Relatif aux asiles psychiatriques. – Rayon.
10- Herbe aquatique vivace. – Local attenant à un studio de télévision où sont groupées les commandes.
11- Recommencer, reprendre.
12- Auraient recours aux services de quelqu'un pour la première fois.

RÉPONSE DU NO 937



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	A	■	M	A	R	C	H	A	N	D
2	E	N	S	A	I	S	I	N	E	R	A	I
3	S	■	S	E	N	■	G	E	L	I	V	E
4	T	U	A	■	C	H	A	M	A	D	E	S
5	E	R	I	G	E	A	■	I	M	I	T	E
6	R	E	N	E	S	■	O	D	E	T	T	E
7	O	■	I	N	■	A	L	E	S	E	E	■
8	N	E	R	E	I	D	E	S	■	S	U	C
9	T	■	A	U	R	A	I	■	O	■	S	A
10	■	A	■	S	I	G	N	A	L	E	E	S
11	E	M	P	E	S	E	E	■	E	R	S	E
12	R	E	S	S	A	S	S	O	N	S	■	S

Horoscope

SEMAINE DU 14 AU 20 JANVIER 2007

ANNIVERSAIRES :
16 janvier MEL GIBSON (Capricorne-Chèvre)
17 janvier DALIDA (Capricorne-Tigre)



BÉLIER
Vous faites une sérieuse remise en question de certains de vos projets. Vous ne savez plus s'ils en valent la peine. Vous êtes dans une période où vous avez besoin de certitude.



TAUREAU
Votre vie affective vous apporte beaucoup de questionnements. Vous allez vers des situations où vous serez apprécié. Vous voulez être convaincu de la véracité de ce que l'on vous dit.



GÉMEAUX
La planète Uranus vous apporte des idées auxquelles vous n'aviez jamais pensé dans le passé. Cela a pour vous d'énormes conséquences. Vous réfléchissez sur leur application.



CANCER
Semaine exceptionnelle dans le domaine de vos travaux. La planète Vénus fait que ce que vous faites est beau. Vous en ressentez beaucoup de fierté.



LION
Vous avez une grande possibilité d'émancipation morale. Vous voulez vous sentir libre dans vos actions et vous faites du bien autour de vous.



VIERGE
Vous allez vers des choses complètement différentes de tout ce que vous avez déjà fait. Cela vous apporte une meilleure confiance en vous. Vous êtes sûr de votre manière de vivre.



BALANCE
Vous aimez que les gens vous apportent du bonheur. Vous avez besoin de savoir ce qui est juste à votre égard. Vous savez comprendre les choses avec beaucoup de puissance d'action.



SCORPION
La planète Neptune vous apporte de grands événements au plan de vos amitiés. Cependant, vous ne voulez pas que l'on vous mente et vous voulez être logique dans tout.



SAGITTAIRE
Semaine pendant laquelle vous êtes apprécié de votre entourage. Il est possible que vous pensiez changer des choses dans votre organisation de vie, surtout si cela concerne des voyages.



CAPRICORNE
Vous avez des choses sérieuses à régler. Vous avancez vers des situations où vous serez aimé. On attend beaucoup de vous.



VERSEAU
Vous aimez être bien considéré de la part de ceux avec qui vous travaillez. Il est possible que vous vouliez changer des choses importantes dans votre environnement.



POISSONS
Ne vous inquiétez pas au sujet de ce que vous commencez. Vous aurez bientôt la possibilité de bien savoir mener à terme certaines de vos ambitions. Cela vous fera plaisir.